



Direction Départementale des Territoires
et de la Mer (DDTM)
Monsieur le Chef du Service de l'Eau et des
Risques
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex

Nos ref. : 139

Perpignan, le 14 JUIN 2022

Objet : avis sur un certificat de projet pour l'implantation de panneaux photovoltaïque sur la commune de Ponteilla – Mas Bécha

Monsieur le Chef de Service,

Vous sollicitez l'avis de la CLE sur le dossier cité en objet. Le projet consiste à planter des panneaux photovoltaïques sur 12 ha de parcelles actuellement en friche.

En termes **quantitatifs**, aucun volume d'eau n'est nécessaire pour le projet en exploitation, et l'imperméabilisation prévue sera restreinte.

En termes **qualitatifs**, le projet n'appelle pas de remarque particulière.

Par conséquent, le bureau de la CLE émet un **avis favorable** à la réalisation de ce projet.

Veillez croire, Monsieur le Chef de Service, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

ROBERT VILA